

Les émotions au sein du commentaire journalistique

De l'exutoire à la discipline de neutralisation

VALÉRIE MANASTERSKI

Assistante doctorante
Académie du journalisme et des médias
Université de Neuchâtel
Suisse
valerie.manasterski@unine.ch



Le couple que forment le journalisme et les émotions n'est pas nouveau, mais cette dense, étroite et complexe relation est devenue de plus en plus manifeste depuis une quinzaine d'années. Un nombre croissant de recherches sur le journalisme narratif et de reportage (Harbers & Broersma, 2014 ; Schmidt, 2021 ; Wahl-Jorgensen, 2013) ou encore focalisées sur les ressentis des journalistes lors d'événements dramatiques (Jukes, 2020 ou encore Kotišová, 2020) fleurissent pour contribuer davantage à comprendre ce duo. Qu'en est-il toutefois au sein du genre connu comme étant le plus subjectif du métier, soit le commentaire journalistique ? À travers ce type de production (ici radiophonique), cette étude focalisée sur la mécanique interne des journalistes met en lumière l'influence des émotions sur ces derniers — en tant que déclencheur du projet de production — et comment leurs ressentis personnels se façonnent au sein du processus de réalisation journalistique où entre *ipso facto* en considération la légitimité professionnelle du praticien.

Alors que les études sur le commentaire en presse écrite ne manquent pas (Charaudeau, 2011 ; Dubied & Lits, 1997 ; Gauthier, 2006 ; Herman & Jufer, 2012 ; Koren, 2004 ou encore Wahl-Jorgensen, 2008), son aspect affectif n'a été que partiellement traité (Cabasino, 2004). Pourtant, cet angle émotionnel d'analyse

Pour citer cet article

Référence électronique

Valérie Manasterski, « Les émotions au sein du commentaire journalistique : de l'exutoire à la discipline de neutralisation », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 13, n°2 - 2024, 15 décembre - december 15 - 15 de dezembro - 15 de diciembre.

URL : <https://doi.org/10.25200/SLJ.v13.n2.2024.508>



permet d'appréhender l'un des paradoxes du métier : l'absence, mais également la réprobation de l'émotion du journaliste dans les discours publics et son omniprésence dans les pratiques journalistiques quotidiennes et les coulisses de la production comme l'expose Kotišová dans sa dense revue de la littérature (2019). Jukes va plus loin en évoquant la « tension concurrente » entre une « notion pratiquement ancrée de ce qu'est un journalisme professionnel et d'autre part, la dimension affective viscérale et souvent instinctive de la pratique »¹ [notre traduction] (2020, p. 4).

Ces conclusions sont notamment issues de recherches francophones (Le Cam & Ruellan, 2017) et d'un nombre croissant d'études anglophones sur les émotions, inscrites dans l'« *emotional turn in journalism studies* »² (Wahl-Jorgensen, 2020). Celles-ci ont l'ambition de saisir davantage le rôle prépondérant des ressentis dans les textes et leur production alors que depuis longtemps, les émotions ont été négligées, sous-théorisées (Beckett & Deuze, 2016 ; Peters, 2011), voire « non recherché[e]s » (Le Cam & Ruellan, 2017, p. 6) dans les études en journalisme. Tantôt les bienvenues dans les contributions plus narratives du métier (Wahl-Jorgensen, 2013) tantôt discursivement rejetées dans la majorité des genres d'actualité (Richards & Rees, 2011), les émotions dans la pratique et dans l'espace médiatique représentent un objet ambivalent, flou, sans contours précis et aux limites équivoques, y compris au sein du commentaire journalistique.

D'UN IDÉAL JOURNALISTIQUE NEUTRE À L'ÉMOTION DES JOURNALISTES AU SEIN DU COMMENTAIRE

Le journalisme a toujours eu une composante émotionnelle, mais cette réalité a longtemps été invisibilisée tant l'identité professionnelle a longtemps été perçue comme synonyme d'observation distante et détachée (Wahl-Jorgensen, 2020, p. 188). Plusieurs raisons expliquent cette perception moderne et occidentale de la profession (Muhlmann, 2007). La première repose sur le rôle politique incarné par les journalistes : celui de « quatrième pouvoir » (Neveu, 2019, p. 80). Une mission à la fois cruciale et symbolique qui s'exerce notamment à travers le « culte des faits » (Muhlmann, 2007, p. 20-21) importé des États-Unis à travers l'adhésion à un idéal d'objectivité (Wahl-Jorgensen, 2020) et perçu comme le rejet de toute forme de subjectivité. Comme l'explicitent les chercheurs Richards et Rees : « Si l'objectivité pure est reconnue comme impossible, elle n'en reste pas moins l'idéal à incarner dans la mesure du possible »³ [notre traduction] (2011, p. 860). Une objectivité traduite à travers de nombreuses autres notions comme la neutralité, la dépersonnalisation ou encore l'impartialité (Kotišová, 2019, p. 3).

La seconde explication réside dans l'opposition — encore dominante — entre un journalisme dit de « qualité » et un journalisme « populaire » (Pantti, 2010, p. 169). La chercheuse explique que le premier se doit d'être dur, rationnel avec l'ambition d'informer et d'éduquer. Contrairement au second, également qualifié de journalisme sensationnaliste, dans lequel nous retrouvons en vrac des formats (tels que les tabloïds) ou des genres (le fait divers ou encore le « people ») qui mobilisent des récits, des histoires individuelles en sous-entendant un appel aux émotions et aux sensations. Ainsi « l'émotivité représente typiquement un déclin des normes journalistiques et une déviation du rôle propre du journalisme »⁴ [notre traduction] (Pantti, 2010, p. 169).

En parallèle, un journalisme à la fois empreint d'émotions et de qualité a (re)fait surface : le journalisme narratif ou littéraire. L'étude la plus significative selon nous est celle de Karin Wahl-Jorgensen qui révèle que l'émotion est un élément central de la narration des articles gagnants du prix Pulitzer (2013). La chercheuse constate la mise en place d'un « rituel stratégique d'émotivité » [notre traduction] opéré par les journalistes, impliquant la fréquente exposition des émotions grâce à l'utilisation massive des citations, des anecdotes issues de personnes ordinaires et l'évaluation affective des journalistes pour décrire les ambiances. Un mécanisme qui s'inscrit en parallèle du « rituel stratégique d'objectivité » (Tuchman, 1972) et « dont l'objectif serait de minimiser les risques encourus par les journalistes (...) [à travers] une série de procédures routinières » (Gauthier, 1991, p. 99). Un rituel quotidien, principalement pragmatique qui d'ordinaire, est attribué à une conception plus idéaliste de l'objectivité journalistique.

Au-delà de l'analyse des diverses formes de narrations émotionnelles, l'étude des émotions en journalisme intervient également dans les coulisses de la profession, soit l'environnement matériel et réflexif — imperceptible par le public — où sont pensées et réalisées toutes les tâches quotidiennes nécessaires pour produire un sujet : le choix du sujet, les séances de rédaction, le terrain, les échanges entre collègues ou encore l'édition. Mervi Pantti (2010) est une des premières chercheuses à étudier les pratiques professionnelles quotidiennes d'actualité télévisée dans une perspective émotionnelle et à analyser la perception des journalistes quant à leur émotivité au sein des coulisses du métier. L'influence des affects dans le travail journalistique a fait l'objet par la suite de nombreuses recherches anglophones (par exemple : Hopper & Huxford, 2015 ; Jukes, 2020 ; Kotišová, 2020 ou encore Richards & Rees, 2011) dont l'attention est notamment portée sur la gestion émotionnelle des journalistes grâce à l'analyse d'entretiens approfondis. Le Cam et Ruellan (2017) explorent aussi la

notion de « passion du métier » et la domestication des émotions vécues, notamment grâce aux autobiographies de présentateurs de journaux télévisés et de journalistes de guerre. Dans chacune de ces études apparaît en filigrane la notion de gestion émotionnelle — ou, ce qui a été théorisé par la sociologue Arlie Hochschild : « travail émotionnel » (traduit de l'anglais *emotional labour* ou *emotional work*) (1983). La mobilisation de ce concept en études du journalisme fait la lumière sur la gestion émotionnelle des praticiens appelés à correspondre aux attentes de la profession — soit à cet idéal d'objectivité. De leur côté, Le Cam et Ruellan discutent également des fonctions de l'émotion à l'aide du néologisme « émotricité », un moyen par lequel les journalistes « agissent : observent, comprennent, restituent » (2017, p. 215) les faits et les événements d'actualité. Ainsi, grâce à cet intérêt toujours plus important pour ce champ en étude du journalisme, la recherche sur les émotions dans la profession permet de mettre en lumière le constat suivant : l'émotion évolue dans un écosystème contradictoire, elle est à la fois un moteur et un obstacle à la production d'un sujet et à la fois reconnue comme essentielle et encombrante dans la pratique.

C'est au sein de cette tension que nous cherchons à comprendre comment et par quel processus réflexif les journalistes de radio locale construisent un produit médiatique et discursif à partir de leur propre vécu émotionnel tout en restant professionnellement légitimes. Cet article a pour objectif d'examiner comment l'émotion personnelle des journalistes devient un produit journalistiquement diffusable.

Pour ce faire, nous concentrons notre angle d'analyse sur le commentaire. Un genre où — théoriquement — l'idéal d'objectivité ne s'applique pas (Panti & Wahl-Jorgensen 2011, p. 117). L'intérêt de cette perspective de recherche — issue des résultats d'entretiens exploratoires (voir *infra*) — repose sur la latitude qu'offre ce genre à l'incorporation personnelle et à la liberté de ton et de plume que suppose son maniement par les journalistes. Qu'il soit appelé commentaire, éditorial ou encore billet d'humeur, ce qui nous importe ici est sa définition globale (notamment tirée de manuels) centrée sur « l'implication subjective » ainsi que la vision personnelle du journaliste et sa conception dichotomique avec « l'explication objective » (Dubied & Lits, 1997, p. 55) d'un fait ou événement. Raison pour laquelle le commentaire tient toujours et, de manière codifiée, une place particulière dans un journal, qu'il soit annoncé sur le papier, en numérique, en radio ou à la télévision. Héritage du journalisme anglo-américain, la séparation stricte des faits et des commentaires (Neveu, 2019, p. 63-64) s'est généralisée et importée en Europe, y compris en Suisse. De ce fait et selon la directive 2.3 du Conseil suisse de la

presse : « Le/la journaliste veille à rendre perceptible pour le public la distinction entre l'information proprement dite — soit l'énoncé des faits — et les appréciations relevant du commentaire ou de la critique » (Le Conseil suisse de la presse, 2024)⁵. Dans son travail sur l'éditorial en presse écrite, Karin Wahl-Jorgensen souligne qu'« [il] est le seul lieu où un journaliste est autorisé à exprimer son opinion »⁶ [notre traduction] (2008, p. 67).

Autre spécificité qui distingue le commentaire des autres genres journalistiques : chercher à convaincre son public à travers des opinions argumentées : « (...) l'éditorial est avant tout un texte argumentatif et [...] les opinions convoquées par le journaliste ont pour fonction d'amener des arguments et de les soutenir (...) » (Herman & Jufer, 2012, p. 143-144). Cette « mécanique argumentative » (Charaudeau, 2011, p. 147) propre au genre du commentaire passe par plusieurs étapes, dont celle de l'évaluation — charnière dans notre compréhension de la perspective émotionnelle du commentaire. Cette phase colore ce genre d'un point de vue personnel : « il [le journaliste] le fait, consciemment ou non, soit en faisant part de sa propre opinion (prise de position dans le débat d'idées), soit en livrant une appréciation subjective (projection de son affect). » (Charaudeau, 2011, p. 149). Alors que l'auteur distingue ces deux éléments issus de positions personnelles, opinions et affects, Tétu (2004) soutient que les opinions peuvent découler des ressentis.

Ce qui nous amène à la dernière caractéristique du commentaire : il représente un emplacement où l'expression émotionnelle est autorisée — sans nécessairement être visible, voire évidente, comme le cas du commentaire analytique, type foisonnant sur les ondes lors des lendemains de votations suisses. Toutefois, comme l'expose Yves Agnès, il permet la présence de l'affect, laisse place à « une vision personnelle » et offre au journaliste la possibilité d'« exprimer [des] sentiments, des émotions, des attitudes pour les faire partager au lecteur (2008, p. 316-317). Coward précise, en évoquant les éditoriaux britanniques, qu'ils « utilisent un langage d'opinion, interprétatif, critique et émotif »⁷ [notre traduction] (2013, p. 50). De leur côté, Dubied et Lits attribuent à l'éditorial une prise de position qui mêle « engagement passionnel et argumentation classique » (1997, p. 52).

Précisons enfin ce que nous entendons ici par émotions (ou émotivité). Dans cet article, centré sur l'émetteur, soit ici le journaliste, nous définissons l'émotion comme un état « opérant à un niveau individuel » (Wahl-Jorgensen, 2019 : 6), physique et psychologique « qui se manifeste par un ressenti de l'individu » (Le Cam & Ruellan, 2017, p. 36). Aussi, comme le spécifie Kotišová, les émotions s'inscrivent dans un contexte culturellement et socialement déterminé qui

structure notre compréhension du monde et celles-ci façonnent les sentiments (2019, p. 2).

Quand nous parlerons d'affect, il ne sera pas utilisé comme synonyme absolu d'émotion, mais comme, selon l'explication de Massumi (2002, p. 8), un état précédant celui-ci, une sensation physique non définie ni conscientisée. Alors que l'émotion, comme le définit Wahl-Jorgensen, représente « l'interprétation relationnelle de l'affect ressenti dans les corps individuels »⁸ [notre traduction] (2020, p. 178).

TERRAIN ET MÉTHODOLOGIE

Contexte radiophonique helvétique et fonctionnement des rédactions locales

Le terrain que nous avons choisi d'étudier s'inscrit dans un contexte radiophonique local foisonnant pour un pays qui ne compte que 8 millions d'habitantes. Au-delà de la RTS-radio, média public d'information supra-cantonal et détenteur historique du monopole sur la diffusion francophone, la Suisse compte une multitude de radios locales. En 2024, l'Office fédéral de la communication a attribué des concessions à 25 radios locales (OFCOM), dont quinze d'entre elles sont dites « privées »⁹. Elles ont la particularité d'obtenir une participation financière publique grâce à la redevance en sus de l'argent récolté par les revenus publicitaires, sous conditions notamment d'offrir un minimum de 30 minutes d'information locale par jour. Parmi ces diffuseurs, la Suisse romande compte sept radios privées locales, soit approximativement une par canton. Ces dernières font toutes partie d'un groupement appelé 7RRR ou Radios Régionales Romandes. Selon une récente étude sur le paysage radiophonique romand, ces radios 'historiques' ont la particularité de « produire la plupart des contenus journalistiques » (Robotham & Pignard-Cheynel, 2023, p. 3).

Dans cet article, cinq rédactions radiophoniques locales sur sept sont représentées au sein de l'échantillon (trois d'entre elles appartiennent au même groupe de presse). Pour des raisons d'anonymat garanti en début d'entretien, les noms des stations ne seront pas dévoilés. Toutefois, elles fonctionnent toutes sur le même principe : en une journée, quatre journaux d'information sont prévus¹⁰ aux environs de 7 h, 8 h, 12 h et 18 h.

Quotidiennement, une rédaction locale de radio romande compte généralement un-e journaliste à l'édition (notamment pour la préparation des journaux), un-e journaliste de sport, le-la rédacteur-riche en chef et entre trois et quatre journalistes généralistes de terrain, selon la taille des rédactions. Ces dernières ont

la charge de produire, sur un jour, divers sujets locaux, comme des compte-rendu de conférence de presse¹¹, des « tribunaux », des « sujets maisons » et plus rarement, des commentaires. Les formats sont nombreux, mais au sein des rédactions sélectionnées, les journalistes effectuent majoritairement des interviews d'actualité, avec des « sons » glanés sur le terrain. Pour couvrir certains événements, les praticien-nes réalisent également des reportages ou des papiers¹². Ce format est souvent choisi pour expliquer un fait ou événement de manière plus approfondie, pour couvrir des « tribunaux » ou encore faire des commentaires.

Choix du terrain

À l'intérieur de l'angle émotionnel de cette recherche, le terrain que nous avons choisi est particulier, notamment pour sa dimension volontairement locale, quotidienne et immédiate. Une perspective encore peu analysée, car les études sur le journalisme et les émotions se sont majoritairement focalisées sur des praticiens ayant travaillé lors de situations dramatiques comme des guerres, attentats ou encore catastrophes (Boelle & Wahl-Jorgensen, 2022 ; Glück, 2016 ; Jukes, 2020 ; Kotišová, 2020 ; Le Cam & Ruelan, 2017 ou encore Peters, 2011). La forte prégnance émotionnelle de ces contextes particuliers représente un terreau fertile à la compréhension de l'émotivité dans la pratique journalistique grâce notamment à une acceptabilité plus grande de l'expression émotionnelle en cas de crise (Chouliarki, 2008). Bien que les journalistes locaux que nous avons interrogé-es ne soient pas totalement épargné-es par ce genre de circonstances, cela reste des situations exceptionnelles. Raison pour laquelle ce terrain est utile pour saisir la dimension émotionnelle d'une pratique journalistique quotidienne.

De plus, les recherches sur le journalisme et les émotions se sont davantage focalisées sur l'analyse d'une production publiée, et ce, dans une forme davantage narrative — comme les reportages primés au Pulitzer analysés par Wahl-Jorgensen (2013) ou encore Harbers et Broersma (2014). Alors que ce genre demande le plus souvent des ressources temporelles conséquentes, notre terrain permet de s'attarder sur un journalisme caractérisé par des contraintes temporelles plus condensées. En effet, les praticien-nes de radio locale que nous avons interrogé-es s'inscrivent ainsi dans un contexte où la grande majorité des contenus demeure des sujets d'actualité, de proximité et surtout effectuée en une journée avec comme contrainte supplémentaire « une course contre la montre ».

La radio s'est en effet toujours caractérisée comme « le plus "temporel" des médias » (Tétu, 1994, p. 75). Avec plusieurs échéances par jour (les journaux de matin, midi et soir en direct), les journalistes de terrain

doivent produire dans un temps imparti leur sujet, souvent décliné entre deux et quatre angles pour chacun des journaux de la journée. Pour placer l'ensemble des thématiques locales (entre deux à cinq), nationales, internationales et sportives, les formats radios sont courts, avec des sons d'environ 30 secondes pour les interviews allant jusqu'à un maximum de trois minutes pour un « module » ou un reportage dit « magazine ».

Précisons enfin que l'étude des journalistes exerçant au sein de ce canal est encore relativement rare au sein des recherches en journalisme, qui restent davantage axées sur l'analyse de production publiée et diffusée et l'étude de praticien·nes de presse écrite, voire de journalisme télévisé. Pourtant, la radio représente, à travers ses attributs temporels, sa composante technique, vocale et son écriture particulière — langage parlé, dialogique et phrases concises —, un terrain singulier qui donne la possibilité d'offrir une autre observation sur la complexité, les paradoxes et les enjeux qui caractérisent cette profession et sa dimension émotionnelle.

Méthode

En tant qu'élément à la fois intime et incorporé au sein de plusieurs dimensions — à cheval entre subjectivité personnelle et normes sociales — l'observation des émotions est un vrai défi : elle requiert d'obtenir un accès privilégié aux ressentis des journalistes. Difficilement tangibles et particulièrement fugaces, les émotions restent difficiles à récolter. D'ailleurs, l'ethnologue Marc Loriol remarque que les travaux qui se consacrent aux recherches sur les émotions n'abordent que très rarement les questions méthodologiques (2020).

Il est selon nous primordial qu'un certain regard soit ici mis à l'ordre du jour à travers des entretiens qualitatifs, car les émotions peuvent par ce biais « s'observer » grâce à l'empathie du chercheur et surtout par la restitution physique et dialogique de l'acteur·rice interrogé·e. Raison pour laquelle nous avons réalisé des entretiens au moyen de deux approches selon nous appropriées, car utilisées conjointement : l'entretien compréhensif de Kaufmann (2016) et la méthode des récits de vie de Bertaux (2016). La dimension compréhensive s'est notamment illustrée par une grille d'entretien flexible et évolutive, laissant une grande place aux relances ainsi qu'à la compréhension poussée des tensions internes et une certaine empathie pour les émotions exprimées par les interlocuteur·rices.

Simultanément, les relances se sont principalement focalisées sur les récits de vie ou, comme le souligne Bonnet, des « récits se rapportant à des pratiques individuelles souvent professionnelles » (2009, p. 79).

Nous nous sommes concentrées ainsi sur les actions des journalistes durant une période définie — soit ici la gestion effective et concrète de leurs émotions au sein du processus de production du sujet *émotionnel*, de l'idée de départ jusqu'à la production de celui-ci — plutôt que sur leurs perceptions. Pour Bertaux, le récit de vie est « une perspective orientée vers l'étude des réalités pratiques et matérielles, politiques et sociales, plutôt que vers des réalités discursives et symboliques » (2016, p. 15). En nous inspirant de cette méthode, nous cherchons à observer voire à décortiquer la logique interne, diachronique et pragmatique des journalistes, leur fonctionnement et leur comportement lorsque ces dernier·es sont confronté·es à leurs émotions dans un cadre professionnel qui valorise un idéal de neutralité, et de détachement affectif.

Durant ces entretiens, nous avons interrogé 14 journalistes durant 80 à 120 minutes entre 2022 et 2023, travaillant toutes et tous au sein d'une radio locale d'actualité romande et ayant à leur actif au minimum dix ans d'expérience professionnelle cumulée. Un échantillon a été sélectionné « en fonction des objectifs de l'enquête » (Raybaut, 2009, p. 221) pour permettre « d'observer plusieurs aspects d'un même phénomène chez une même personne ou un groupe » (Paillé, 2009, p. 69).

La trame de notre guide d'entretien est axée sur l'analyse de sujets journalistiques définis par les journalistes comme « émotionnellement notables » dans le cadre de leur travail. Au sein de ces productions, nous leur avons demandé de se remémorer un à trois commentaires « marquants »¹³, puis de retracer du mieux possible les étapes de production et la gestion de leur émotivité durant celle-ci. Notons que le guide d'entretien s'est inspiré des résultats préliminaires issus de dix entretiens exploratoires effectués en 2021¹⁴ révélant le genre du commentaire comme le plus propice à l'expression des émotions des praticien·nes.

Au total, nous avons recueilli treize récits¹⁵ relatant la journée de travail pour réaliser ce commentaire tout en relançant les journalistes sur leurs actions précises, leurs choix, le temps à disposition. Surtout, nous nous sommes intéressées à l'émotion dans laquelle ils-elles se trouvaient lors de la description de ces différentes étapes de production et comment celles-ci ont modelé leur travail ou au contraire en ont été écartées.

Précisons toutefois que dans la notion de souvenir entre en jeu la question de la crédibilité, car la mémoire est souvent lacunaire et approximative comme le relate Pinson et Sala Pala (2007). De plus, cela renvoie à la notion de « reconstruction a posteriori » (Bertaux, 2016, p. 49) de la réalité — danger de « l'illusion biographique » évoqué par Bourdieu en 1986. En effet, l'écart entre la réalité vécue et la mise en récit de celle-

ci, provoquerait une restitution personnelle, signifiée, voire erronée, des faits. Pourtant, dans notre cas, les journalistes offrent un moyen d'accéder à une vérité que personne d'autre ne connaît mieux qu'elles-mêmes, celle de leurs émotions durant un moment marquant de leur carrière et de leur prégnance au sein de leur pratique. Même si cette émotivité prend la forme d'un souvenir, cela ne touche pas à « la succession, la structure diachronique des situations, événements et actions qui ont jalonné [le] parcours » (Bertaux, 2016, p. 51).

En ce qui concerne le nombre de témoignages, Friedberg souligne le pouvoir issu de leur accumulation : « (...) multiplier pareillement, dans la mesure du possible, les interviews d'acteurs qui, selon les mêmes critères, se trouvent dans des situations sinon identiques, du moins très semblables et qui devraient donc avoir une perception comparable de la réalité » (1997, p14). Nos entretiens et récits de commentaires ont été confrontés entre eux pour accéder à une forme d'intersubjectivité et ainsi obtenir une description consolidée des phénomènes observés. L'analyse comparative (Bertaux, 2016, p. 97) de ces treize *commentaires émotionnels* a permis de dégager au fil des examens une trame commune : un état affectif fort dû à une situation, une ou plusieurs émotions évoquées, une explication ainsi qu'une justification de celles-ci et la description, plus ou moins détaillée, du travail effectué¹⁶. En dégagant des catégories thématiques, leur récurrence a permis d'arriver à une « saturation progressive du modèle » (Bertaux, 2016, p. 42) et ainsi d'élaborer une logique présentée ci-dessous.

LE COMMENTAIRE, FORMAT INHABITUEL ET... ÉMOTIONNEL

Le commentaire : un format rare

Un des premiers éléments qui caractérise le commentaire en journalisme de radio locale romande est sa rareté parmi les différents genres diffusés quotidiennement. En effet, tous les journalistes interrogés (13 sur 14) déclarent ne produire qu'exceptionnellement du commentaire — un seul journaliste n'en réalise pas du tout, car la ligne éditoriale de sa rédaction n'en propose pas la diffusion.

Les raisons de cette lacune convergent vers deux grands motifs — qui nous le verrons, sont liés entre eux. La première explication se trouve dans le « risque » que représente la diffusion d'un commentaire pour les journalistes. D'abord, et comme le souligne Neveu, les journalistes, en raison de leurs relations avec les acteurs locaux, évitent souvent les commentaires critiques. Ils se concentrent plutôt sur

des reportages factuels, laissant les déclarations des acteurs locaux parler d'elles-mêmes sans ajouter de jugements ou commentaires éditoriaux (2002, p. 57-58). Aussi, ce « péril » est lié aux critiques du public et à la méfiance — toujours plus forte — à l'égard des journalistes et des médias. Une perception qui concorde d'ailleurs avec le dernier rapport mondial de *Reuters Institute* qui révèle de nouveau une confiance érodée du public envers les médias, y compris en Suisse passant de 51 % en 2021 à 42 % en 2023 (Udris & Eisenegger, 2023). L'étude dévoile également que la confiance du public envers les radios locales est plus faible que celle accordée à la presse régionale¹⁷. Des chiffres certes indicatifs, mais qui reflètent une réalité fortement intégrée dans l'esprit des journalistes interrogé-es, comme l'illustrent les citations sélectionnées ci-dessous :

Valérie : « Le commentaire. Est-ce un format que tu pratiques souvent ? »

Journaliste 6 : « Souvent, non. Souvent, non. Parce que c'est un exercice risqué. Non pas risqué... Mais c'est un exercice qui n'est pas anodin, parce que là tu vas te livrer. (...) Quand tu te risques aux commentaires ou à l'édito, il y a un parti pris, qui va contenter certains, énerver d'autres ».

Journaliste 9 : « Et puis l'exercice de donner son avis... On n'est pas habitué à ça. Et c'est casse-gueule je trouve. (...) le commentaire est devenu un exercice de plus en plus périlleux je trouve »

Valérie : « Qu'est-ce qu'il y a de périlleux ? »

Journaliste 9 : « (...) Déjà quand on est objectif, on nous reproche de ne pas l'être, donc quand on le fait, c'est ultra clivant ! ».

Journaliste 10 : « La confiance du public ? Oui, peur, parce qu'après, il y a des gens qui appellent parce qu'ils sont fâchés ou je ne sais pas quoi. Bah, il faut savoir les gérer aussi... »

Malgré l'emplacement particulier de ce genre journalistique, apte à offrir un espace relativement sécuritaire pour le-la praticien-ne grâce à l'énonciation à l'antenne et sans équivoque d'une production fondée sur l'opinion personnelle du journaliste — comme le réclame la directive 2.3 du Conseil suisse de la presse, citée plus haut —, le commentaire reste un exercice qui suscite des questionnements, des justifications internes et des évaluations. En effet, chaque journaliste interrogé-e souscrit aux attentes qui pèsent sur lui : l'allégeance à la neutralité journalistique. Une réalité observée par Pantti (2010) ou

encore Wahl-Jorgensen qui s'explique par le fait que « les médias tirent leur légitimité de leur indépendance politique, qui est souvent mise en pratique par l'adhésion à l'objectivité journalistique »¹⁸ [notre traduction] (2020, p. 176). Le commentaire est ainsi perçu comme l'exact opposé des attentes normées de la profession — la subjectivité — à travers la prise de position personnelle :

Journaliste 3 : « C'est difficile d'exposer son point de vue comme ça. On a l'habitude de la neutralité journalistique, de ne pas s'exposer. (...) Moi ça me va bien ! »

Journaliste 14 : « (...) c'est vrai que ce n'est pas du tout une pratique que nous avons dans la rédaction [se mettre en scène], sauf si on fait un commentaire. Ou là, oui, c'est moi qui prends position sur quelque chose, mais dans un article factuel, pour moi je suis... je n'existe pas (...) »

La seconde explication de la rareté de ce format en journalisme de radio locale romande repose sur l'activité supplémentaire que demande le commentaire. Dans un environnement où le temps est perpétuellement au centre des préoccupations, la production d'un commentaire est une tâche couteuse. Ce processus amène les journalistes à sortir d'une routine bien calibrée qui mise majoritairement sur des formats plus « factuels » et donc plus habituels, reposant sur la subjectivité de l'autre, tels que les interviews, les papiers ou encore les reportages :

Journaliste 6 : « Le commentaire ? Ça dépend aussi du temps à disposition pour le faire »

Journaliste 10 : « Le commentaire, c'est quelque chose qui prend du temps... pas facile à faire, car on se mouille »

Journaliste 12 : « (...) je n'adore pas faire des commentaires en fait.... Ça me prend beaucoup d'énergie »

Comme évoqué plus haut, l'élément « énergivore » de ce format est lié au coefficient risque qu'il représente. Pour remédier au danger qu'incarne le commentaire, les journalistes misent notamment sur le travail d'écriture de leurs propos :

Journaliste 3 : « (...) j'ai envie d'avoir juste un peu de temps pour poser, trouver le bon mode, d'essayer de trouver la chute. Parce qu'un commentaire, c'est ça, c'est un début, étayer et une chute pas trop dégueulasse ».

Valérie : « Ce commentaire a été compliqué à faire ? »

Journaliste 4 : « Ouai, non. Alors, l'écriture, enfin entre guillemets, la manière dont je voulais construire les choses, ça s'est fait assez rapidement. Mais le choix des termes, par contre, a été pesé, soupesé, réécrit. (...) Et puis, je ne voulais pas... je voulais éviter au maximum — bien qu'on ne peut pas tout éviter — mais dire les choses de manière franche et directe, mais éviter de donner des bâtons pour me faire battre. (...) Je ne voulais pas qu'on puisse me reprocher (...) un terme ».

Journaliste 6 : « ça a beau être un commentaire ou un édito, qui est le seul exercice dans lequel on peut vraiment faire ressortir un point de vue personnel, il doit quand même être solide. (...) Ne serait-ce que pour sa défense future s'il venait à être attaqué. Si tu dé bites des choses fortes, construites sur un château de cartes... On va vite te le faire savoir ».

L'écriture journalistique du commentaire demande davantage de travail pour les praticien·nes. Il y a, comme dans tout discours efficace (analysé sous l'angle de la rhétorique classique) trois opérations primordiales à suivre : l'*inventio* (la recherche d'arguments) pour J3 la *dispositio* (l'agencement de ceux-ci) pour J4 et J6 et l'*elocutio* (le style, la plume) pour J4 et J6 (Lyraud, 2018, p. 139). Il s'agit ici d'un tout autre exercice que celui de rapporter les faits et de les agencer dans un ordre susceptible d'apporter une certaine compréhension à l'auditeur. Dans ce genre particulier, l'opinion du·de la journaliste est en jeu, et ce, dans un contexte de perte de confiance médiatique évoqué plus haut. La qualité argumentative de l'agencement entre faits et opinions et la justification des jugements personnels font partie des grandes préoccupations du praticien.

L'émotion comme déclencheur du commentaire

Dans un milieu où le commentaire représente une charge de travail supplémentaire en raison du risque qu'il représente, comment se fait-il que les journalistes décident tout de même d'en réaliser un ? Au-delà de la composante « votation » qui inclut presque systématiquement l'analyse des résultats d'un vote populaire assortie d'une analyse voire d'une opinion, plus ou moins prononcée du journaliste, la décision de réaliser cette production radiophonique s'opère, selon nos résultats, à travers un élément déclencheur : l'émotion que suscite le sujet chez les journalistes.

Journaliste 3 : « J'en ai fait deux [commentaires], pour sûr. Un c'était sur les vélos, parce que ça me gonfle. Les vélos me gonflent de manière générale, bien que je n'aie rien contre la pratique de la bicyclette. »

Journaliste 4 sur une manifestation antivaccin durant la période du Covid-19 : « Et puis au bout d'un ou deux jours, je me suis dit : Bon, maintenant tu fais quoi ? Est-ce que tu te tais ? Et puis tu considères que ce n'est pas très grave ? Ou est-ce que tu, là, pour le coup, donne ton opinion ? Parce que j'ai trouvé ça franchement abject. »

Journaliste 12 sur la photo officielle des membres d'un Conseil d'État : « Ma première réaction [en voyant cette photo] était : Mouaif, mais arrête quoi ! T'as vraiment pas l'impression qu'ils cuisinent ! Est-ce qu'ils savent vraiment même cuire un œuf ? Voilà, c'était un peu le premier ressenti. Donc c'est parti de là. »

Journaliste 13 sur volte-face d'un parti politique concernant un vote sur l'imposition fiscale : « En plus, je devais vraiment être motivé parce que c'était à la fin d'une session du Grand Conseil qui a dû finir à 23 h. Donc, le temps que tu fasses tes interviews, que tu rentres à la radio, je pense que je l'ai écrit à 1 h du mat. Donc je devais vraiment être fâchée pour prendre encore le temps de le faire. »

Bien que nous n'ayons ici que la transcription des propos des journalistes, l'accès à l'aspect non-verbal durant les entretiens permet également de sentir la force affective que représentent certains souvenirs pour les journalistes, comme nous l'avons relevé dans nos notes de terrain. Colère (3 et 13), dégoût (4) ou encore mépris (12), voici les quelques émotions qui transparaissent le mieux dans ces citations sélectionnées. Ces dernières fonctionnent comme un déclic, un détonateur qui pousse les journalistes à surmonter les obstacles cités pour réaliser un commentaire. D'ailleurs, Bernard rappelle que les émotions sont « à l'origine étymologique du terme, *ex-movere*, mouvement vers l'extérieur » (2014, p. 7), rattaché historiquement aux notions de motivation, d'action et de réaction. Ce lien causal entre émotion et prise de décision a été établi au sein de nombreuses disciplines étudiant les affects comme les neurosciences cognitives (Damasio, 1994) ou encore la psychologie (Lerner & al. 2015 ; Frijda, 1986 ou encore Lazarus, 1991) prenant en compte la « dimension incarnée des expériences émotionnelles et la dimension subjective des perceptions » (Bernard, 2014, p. 7).

Dans une approche davantage axée sur la dimension sociale et culturelle des affects, ce rapport particulier entre émotion et action trouve un intérêt dans un des pans de la sociologie des émotions : l'étude des mouvements sociaux. Une partie de ce domaine étudie la relation entre les émotions et l'action politique des organisations grâce notamment aux recherches de

Goodwin et Jasper depuis les années 2000. Bien que leurs travaux ne se consacrent pas à l'étude détaillée du passage entre l'émotion et la prise de décision, elles abordent toutefois la notion de « choc moral », centrale dans notre réflexion : « L'une des façons d'inspirer l'activité est le choc moral, qui se produit lorsqu'un événement inattendu ou un élément d'information suscite un tel sentiment d'indignation chez une personne qu'elle devient encline à l'action politique. »¹⁹ [notre traduction] (Goodwin & Jasper, 2006, p. 620).

Malgré les barrières érigées individuellement par les journalistes à la production du commentaire, l'émotion pousse à les dépasser. En tant que levier à la réalisation du commentaire, « l'émotion ressentie » comme l'expliquent Le Cam et Ruellan « est un élément moteur de l'action et de la motivation, de l'envie de s'engager, de se rendre et de retourner sur le terrain, de s'exposer publiquement ou physiquement, et d'agir concrètement, en professionnel » (2017, p. 165). Les deux chercheur-euses parlent ainsi d'« émotricité » comme d'un terme globalisant trois dimensions : « les émotions des journalistes amoureux de leur métier, les émotions qu'ils doivent domestiquer pour remplir leur mission et leurs émotions comme médiateurs entre le réel et le public » (Demers, 2019, para. 1).

Avec ce résultat, nous constatons toutefois que les émotions remplissent bien plus qu'un rôle d'instigateur à l'action ou de moteur d'une prise de décision. Dans cet écosystème professionnel journalistique, bardé de devoirs, d'injonctions et d'attentes, les émotions façonnent chez les praticien-nes interrogé-es l'agenda informatif de leur rédaction, elles mettent à l'ordre du jour un contenu peu présent dans les formats choisis, et ce malgré les craintes que celui-ci suscite. Une idée qui n'est somme toute pas nouvelle, car Wahl-Jorgensen soulignait que l'émotion était un « facteur central dans l'élaboration de l'agenda de l'information » (2016, p. 138) notamment dans les rédactions interagissant avec les réseaux sociaux. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est l'ampleur bien plus importante que prévu de l'émotion 'personnelle' des journalistes dans l'agenda. Reste maintenant à savoir comment celle-ci peut devenir un objet légitime à l'antenne.

**D'UNE ÉMOTION INDIVIDUELLE À
UNE ÉMOTION LÉGITIME (MORALE ET
ARGUMENTÉE)**

L'émotion est donc un élément moteur de l'action des journalistes à produire un commentaire, et ce malgré le danger qu'il suscite. Suite à cette prise de décision et en parallèle de ce ressenti vécu, les praticien-nes opèrent en coulisse un travail de rationalisation voire

de crédibilisation de leurs émotions en réalisant deux étapes simultanées : l'articulation de l'émotion individuelle en une émotion ancrée socialement et son argumentation.

Une émotion « morale »

Les émotions principales liées aux commentaires (11) sont décrites comme étant les suivantes : la colère (ou l'indignation) pour huit commentaires, le dégoût pour deux, le mépris pour un et la compassion pour un. Nous les avons d'abord décrites comme étant liées au système personnel, intime et psychologique des journalistes et donc qualifiées ici d'« émotions individuelles » ou, si nous reprenons les mots de Pantti et Wahl-Jorgensen, des « émotions personnelles ». Toutefois, ces deux chercheuses évoquent une autre dimension :

« Dans les sociétés contemporaines médiatisées, les médias fonctionnent comme un pont entre les émotions personnelles et publiques : par le processus de médiation, les émotions personnelles deviennent publiques, et les émotions publiques façonnent à leur tour les émotions personnelles. »²⁰ [notre traduction] (2011, p. 108).

Ce vase clos dans lequel évoluent les émotions confère à ces dernières plusieurs statuts : personnelles et publiques. Deux perspectives qui se traduisent en coulisse par l'articulation entre une dimension personnelle et l'autre sociale, une position individuelle et anonymisée et celle de citoyen indigné face à un système :

Journaliste 3 : « Et puis une fois, c'était un commentaire sur une votation sur les armes (...). Et c'est le vote des femmes qui avait basculé, sur le fait qu'ont peu garder les armes à la maison. (...) Et c'est vrai que sur le moment, je me suis dit : Rah, mais ça, ça me gonfle, ce vote des femmes qui fait basculer la balance ! . Dans le sens où je n'avais pas envie que ça arrive, en tant que citoyenne ».

Journaliste 9 : « C'est peut-être le commentaire où je suis allée le plus loin dans mon ressenti personnel. Et là, ce n'est plus juste un sentiment, c'est une émotion de colère face à une étude qui ne te laisse pas le choix d'être Suisse ou non ! (...) J'ai l'impression qu'il y a, dans ce sentiment d'appartenance nationale ou de fierté, une source de beaucoup de problèmes de société. »

Journaliste 13 sur volte-face d'un parti politique concernant un vote sur l'imposition fiscale : « Ils

prennent le risque de foutre en l'air douze mois de travail pour que simplement que la classe moyenne supérieure économise seulement douze balles par mois [pour ses impôts] ! Putain fait chier ! »

Journaliste 14 : « Là on se dit qu'il y a des fois où on se fiche des gens ! (...) Là, on a risqué gros avec cette votation, tout ça juste par pur égoïsme des Vert'libéraux qui voulaient se mettre en avant dans ce dossier... »

Nous constatons dans ces cas que les journalistes éprouvent à la fois des émotions individuelles *et* des émotions ayant une dimension publique et que nous qualifierons ici de « morales ». Un terme que nous empruntons à Turner et Stets, car, selon eux, elles « relie une personne à la structure sociale »²¹ [notre traduction] (2007, p. 548), reposent sur le caractère normatif d'un fait ou d'un événement et sont évaluées grâce aux jugements de valeur provenant de codes culturels (Turner & Stets, 2007, p. 546). En somme, comme le résume Goodwin et Jasper « la moralité réside (...) dans les émotions d'approbation ou de désapprobation »²² [notre traduction] (2007, p. 621). Ces citations en font l'exemple :

Journaliste 3 : « Il y a un passage piéton juste devant le travail et les gens ne descendent pas de leurs vélos pour traverser... Et tu te dis : Mais moi, on me l'a appris à l'école enfantine. Peut-être que je suis trop dans les règles, mais en même temps, je trouve que c'est important pour le vivre ensemble d'avoir ces règles. Et puis là, tu vois des connards qui traversent sur un passage piéton alors bondé et tu dois te pousser... ça me gonfle ! »

Journaliste 4 sur une manifestation antivaccin durant la période du Covid-19 : « Je me suis retrouvé là et ce que j'ai vu était hallucinant. Hallucinant. C'était Berlin dans les années 30. J'ai eu cette impression-là dès le début, avec un type qui éructait des insanités au micro, des bêtises, des idioties. (...) Ils ont fait des comparaisons — qu'on a entendu — avec l'apartheid, avec la Shoah. Moi j'ai trouvé ça insupportable, ça m'a révolté. »

Journaliste 6 : « C'était au tout début de la crise du Covid. (...) Un cluster venait de l'Église de la porte ouverte à Mulhouse. (...) Ils [les chrétiens] ont été vilipendés dans de nombreux médias pour s'être réunis. (...) J'ai vu des choses extrêmement lourdes comme quoi il fallait les interdire, il fallait presque les enfermer. Et puis, je me suis souvenu que dans l'histoire de l'Europe, beaucoup de maladies ont été attribuées

aux juifs pendant certaines périodes. Et là je me suis dit : ça, je ne le laisse pas passer quoi ! La dérive est trop forte ! »

Colère et dégoût : voici les émotions citées voir suggérées par les citations ci-dessus. Turner et Stets considèrent ces émotions comme « des réactions aux violations morales des autres »²³ [notre traduction] (2007, p. 553). Résumant les travaux de Rozin et al. (2000), Turner et Stets définissent le dégoût moral (vécu par J4) comme la manifestation d'une révolte face à des personnes ayant commis des offenses morales (par exemple : abus, assassinat). En ce qui concerne la colère, Averill considère qu'elle survient lorsqu'une faute grave et non justifiable provoque un sentiment d'injustice (1982, 1993). Ahmed considère même qu'émotion et sentiment d'injustice sont viscéralement liés dans nos sociétés (2014). Wahl-Jorgensen souligne également la dimension supra individuelle en résumant le travail de Holmes (2004), « la colère est reconnue dans la théorie sociale comme une réaction à l'injustice et, par conséquent, se trouve être intrinsèquement relationnelle »²⁴ [notre traduction] (Wahl-Jorgensen, 2019, p. 90).

Pour Nussbaum, la colère est légitime si elle appelle au « changement social » (2016) et non si celle-ci sollicite des comportements selon elle, « irrationnels » (Nussbaum, 2016, p. 6) et ne dépassant pas le stade individuel, comme la vengeance. Elle nomme cet état acceptable « colère de transition »,²⁵ car elle permet d'évoluer, de transiter et de motiver l'humain à vivre vers une meilleure société (2016, p. 212). Ces définitions dépassent toutes les ressentis individuels pour s'intégrer vers une perspective ancrée dans une évaluation morale de la société. La colère, très présente dans nos analyses, fait partie des émotions plus largement évoquées dans les discours publics (politiques, militants) et donc les plus communément admises dans les médias (Wahl-Jorgensen, 2019, p. 11).

En somme, la colère est légitime et appropriée dans l'espace médiatique, mais sous conditions. En effet, celle-ci doit être intégrée dans un cadre explicatif, « [pour communiquer] au monde entier la nature [des] griefs »²⁶ (Nussbaum, 2016, p. 11), et ainsi devenir sociale, politique et légitime sinon, elle sera considérée comme incontrôlable, violente et non-fondée. Il s'agit selon nous de ce type d'émotions « morales » qui a été engagé par les journalistes interrogé-es, à travers l'articulation entre une colère individuelle et une colère légitimée par sa nature morale, son cadre argumentatif et sa contextualisation ; devenant ainsi un produit intrinsèquement public. Dans l'étude des mouvements sociaux, dont le discours émotionnel est également construit pour devenir public, Goodwin et Jasper attribuent aux militant-es un « travail rhé-

torique capable de transformer la matière première émotionnelle en objectifs spécifiques (...) »²⁷ (2007, p. 620). Même chose du côté de la profession qui nous intéresse : « la colère médiatique est *construite discursivement* à travers la narration journalistique »²⁸ (Wahl-Jorgensen, 2019, p. 93). À cette émotion dite « morale » se greffe une construction argumentative de celle-ci, comme objet à part entière de persuasion et non comme un simple soutien à l'opinion.

Une émotion argumentée

Durant les entretiens, les journalistes ont narré le souvenir des émotions vécues, mais nous constatons également qu'ils les ont argumentées. Bertaux soutient que dans l'existence de tout récit, l'acteur interrogé raconte, décrit, explique et... argumente « pour justifier ses décisions et ses actes » (2016, p. 92). Comme expliqué plus haut, nous reconnaissons les critiques de cette méthode quant à la reconstruction de la réalité opérée ici par un filtre orienté par nos relances. Néanmoins, nous constatons ici la force de ces récits induite par une pratique compréhensive de l'entretien : « la saisie du sens des situations par les acteurs ne se fait pas seulement dans le temps et l'espace immédiats des pratiques ; elle se fait aussi après, à travers des commentaires et du recul sur les pratiques, que l'entretien lui-même peut (...) susciter » (Pinson & Sala Pala, 2007, p. 588). En effet, le récit que racontent les journalistes interrogé-es leur offre ainsi une opportunité de se remémorer des ressentis et des décisions qu'ils-elles n'ont jamais eu l'occasion de décortiquer. Un moyen d'expliquer en détails les étapes d'un cheminement à la fois instinctif et mécanique opéré de manière tacite.

Ainsi, les praticien·nes ont décrit les expériences et ressentis (Fiehler, 2002, p. 87) déclencheuses de la production d'un commentaire, mais également, dans un élan naturel, ont expliqué et justifié le *pourquoi* et le *comment* de leurs émotions. C'est ce que Plantin appelle « La raison des émotions » : « Pour quelles raisons se mettre dans cet état [de colère] ? » (2010, p. 234). En voici l'un des motifs :

Journaliste 3 : « Il y a un passage piéton juste devant le travail et les gens ne descendent pas de leurs vélos pour traverser... Et tu te dis : Mais moi, on me l'a appris à l'école enfantine. Peut-être que je suis trop dans les règles, mais en même temps, je trouve que c'est important pour le vivre ensemble d'avoir ces règles. Et puis là, tu vois des connards qui traversent sur un passage piéton alors bondé et tu dois te pousser... ça me gonfle ! »

Journaliste 4 sur une manifestation antivaccin durant la période du Covid-19 : « Je me suis retrouvé là et ce que j'ai vu était hallucinant. Hallucinant. C'était Berlin dans les années 30.

J'ai eu cette impression-là dès le début, avec un type qui éructait des insanités au micro, des bêtises, des idioties. (...) Ils ont fait des comparaisons — qu'on a entendu — avec l'apartheid, avec la Shoah. Moi j'ai trouvé ça insupportable, ça m'a révolté. »

Journaliste 6 : « C'était au tout début de la crise du Covid. (...) Un cluster venait de l'Église de la porte ouverte à Mulhouse. (...) Ils [les chrétiens] ont été vilipendés dans de nombreux médias pour s'être réunis. (...) J'ai vu des choses extrêmement lourdes comme quoi il fallait les interdire, il fallait presque les enfermer. Et puis, je me suis souvenu que dans l'histoire de l'Europe, beaucoup de maladies ont été attribuées aux juifs pendant certaines périodes. Et là je me suis dit : ça, je ne le laisse pas passer quoi ! La dérive est trop forte ! ».

Ces trois citations ont en commun la colère comme émotion principale ayant déclenché l'envie de produire un commentaire : elle a été « étiquetée verbalement » (Fiehler, 2002, p. 87), ou encore « dite » (Micheli, 2014, p. 21) dans le premier et second extrait (J3 et J4). Dans le troisième (J6), l'émotion a été « montrée » (Micheli, 2014, p. 26) à travers les indices notamment donnés par les deux dernières phrases : « je ne laisse pas passer », car « il y a dérive ». Les journalistes ont toutes et tous plus ou moins manifesté verbalement de manière explicite ou non, l'émotion ressentie.

Ces trois extraits soulignent également la justification de la colère : « je suis en colère, car je respecte les règles et pas les autres » pour J3 ; « je suis en colère, car les manifestants opèrent des analogies non-fondées avec le nazisme ou l'apartheid » pour J4 ; « je suis en colère, car ces événements rappellent l'horreur du fascisme » pour J6. Aussi, nous observons que ce sentiment est à la fois induit et justifiable à travers une autre émotion dont la causalité légitime la colère. Pour J3, le sentiment d'injustice est l'émotion qui explique la colère. En ce qui concerne J4, la stupeur liée à la bêtise des propos et enfin J6, la tristesse ou le dégoût des critiques réalisées à l'encontre des chrétiens.

Ces citations illustrent l'usage des émotions des journalistes comme l'origine ou encore le sujet principal de l'argumentation. Les émotions sont ici « argumentées » (...) « dans le sens où l'émotion devient l'objet même de l'argumentation » et pas seulement « un adjuvant à l'argumentation » (Hekmat & al., 2013, p. 7). Aussi, la justification de l'émotion passe par l'authenticité qui lui est accordée. En effet, les journalistes ont pris quelques dispositions narratives pour raconter leur vécu émotionnel à travers une attache personnelle :

Journaliste 6 : « (...) j'étais émotionnellement touché parce que je viens d'une communauté chrétienne. Mais je regarde les faits quand je fais ça. »

Journaliste 9 : « ... je suis assez prompt à reconnaître mon incompetence pour parler d'un truc. (...) Alors que sur le sujet de l'appartenance nationale, du fait que moi-même je sois Suisse, je sais que mon sentiment est valable. »

Journaliste 13 sur la volte-face d'un parti politique concernant un vote sur l'imposition fiscale : « On prend le risque de faire capoter un budget pour une économie de merde ! Moi, personnellement, avec un salaire moyen supérieur, je vais économiser douze francs par mois, seulement 140 balles par année ! »

Les journalistes affermissent ainsi leur discours émotionnel grâce à leurs propres expériences permettant de mettre en lumière la perception de l'absurdité d'un fait (J3 et J13) et la justification des ressentis personnels (J6 et J9) à travers leur individualité. Pour Baldauf-Quilliatre, le locuteur « s'attribue par cette expérience une certaine compétence pour juger, en tant que personne concernée qui subit les conséquences » (2013, p. 48). L'émotion individuelle gagne ainsi en authenticité et en légitimité. Aussi, celles-ci se justifient grâce à des indices personnels — « personne qui aime l'histoire » ; « je viens d'une communauté chrétienne » ; « du fait que je sois moi-même Suisse » ; « Moi personnellement, avec un salaire moyen supérieur ». Ces quelques références personnelles permettent de saisir le processus interne d'évaluation normative à la source du ressenti vécu. Plantin précise que « l'émotion n'est compréhensible (*accountable*) que dans la mesure où ses antécédents sont rapportés — en d'autres termes, dans la mesure où elle est argumentée » (2010, p. 234).

Ainsi, nous attribuons à l'émotion le qualificatif d'objet qui s'argumente, au même titre qu'une opinion raisonnée. Ce statut confère à l'émotion une légitimité discursive qui écarte ainsi les notions qui lui ont été historiquement attribuées, synonymes de passion incontrôlable et d'éléments perturbateurs du raisonnement.

CONCLUSION

En somme, nous constatons dans notre travail que les commentaires sont générés par des émotions individuelles et fonctionnent comme une « soupape » légitime, un moyen d'expulser, au-delà des murs de la rédaction, un excès d'affects. Ce genre fait ainsi office d'exutoire aux ressentis vécus. Néanmoins, l'écologie professionnelle

dans laquelle évoluent les journalistes et l'allégeance à un idéal d'objectivité les poussent à réaliser à un travail coûteux (en temps, en efforts, en concessions, en intense réflexion, en « masquage » de l'émotionnel par l'argumentatif) de neutralisation des émotions pour les rendre socialement, médiatiquement et discursivement acceptables, y compris au sein d'un genre qui autorise l'expression des sentiments personnels. La présence simultanée d'une émotion individuelle et d'une émotion morale incorporée à une structure sociale ainsi que l'argumentation de celle-ci à travers un processus de mise en scène, de mise en contexte et de justification permettent d'obtenir une forme polic(ss)ée et retravaillée apte à les rendre discursivement et médiatiquement acceptables. Cette discipline émotionnelle, cette domestication de l'émotion illustre le concept de travail émotionnel des journalistes théorisé par Hochschild (1983). Nos résultats révèlent ainsi un « jeu d'équilibriste » instinctif effectué par les praticiens qui gèrent, contrôlent, modèrent leurs émotions pour correspondre aux attentes de la profession et maintenir leur crédibilité publique. Il y a même un travail en profondeur des journalistes pour devenir professionnellement légitimes : les praticiens façonnent, avant le processus de production, leurs émotions afin de se convaincre et se légitimer 'personnellement' de la validité morale et argumentative de leurs ressentis. Déjà en coulisses, les journalistes construisent discursivement et médiatiquement leurs émotions.

Notons que nous sommes effectivement conscientes que cet article n'explore qu'une partie du rôle et des effets déclencheurs de l'émotion dans la pratique quotidienne, et ce au sein d'un genre particulier. Pour continuer dans cette dynamique, il reste maintenant à savoir si la traduction de ces émotions individuelles en produit médiatique en coulisse correspond au résultat finalement diffusé. Ce travail de comparaison permettra de comprendre davan-

tage ce mécanisme de discipline émotionnelle stricte élaborée par les journalistes au sein du commentaire et d'autres genres à priori moins enclin à accepter l'expression des émotions. Cependant, il est possible d'aller plus loin. Qu'en est-il de ce déclic émotionnel au sein des autres genres journalistiques davantage considérés comme neutres ? À quelles étapes du processus de production et comment ce détonateur affectif fonctionne à l'intérieur de ces formats ? Existe-t-il des résultats similaires avec les autres médiums ? Et à un niveau plus large, dans quelle mesure les émotions façonnent-elles l'agenda informationnel et remettent-elles en question les normes journalistiques ? Enfin, comment les émotions des journalistes sont-elles perçues par le public ? Voici donc quelques pistes à explorer au sein du champ du journalisme et des émotions encore trop sous-étudié.

Pourtant, ce champ mérite que nous nous y attardions, car comprendre le rôle des émotions permet de se rapprocher du réel, comme le souligne Soares : « En décortiquant chaque geste, chaque mouvement des travailleuses et travailleurs, comme s'ils étaient des robots, on simplifie excessivement la complexité et l'hétérogénéité du travail. » (2003, p. 10). Il serait effectivement biaisé de sous-entendre que les journalistes n'ont pas de ressentis et encore moins, que les émotions n'ont pas d'influence sur leur travail en coulisse.

Soumis : 30/05/2023
Accepté : 12/06/2024

NOTES

¹ “(...) competing tensions” (...)” virtually hard-wired notion of what it is to be a professional journalist and, on the other hand, a visceral, empathic often instinctive affective dimension of practice”.

² Le “emotional turn” ou tournant émotionnel a, selon Wahl-Jorgensen (2020) évolué en tandem avec l’évolution du numérique et des médias sociaux qui ont favorisé de nouvelles formes d’expressions plus émotionnelles dans l’espace public.

³ “If pure objectivity was recognized to be impossible, it was still the ideal to embody as far as possible”

⁴ “(...) emotionality typically represents a decline in the standards of journalism and a deviance from journalism’s proper role.”

⁵ Le Conseil Suisse de la presse: <https://presserat.ch/fr/code-de-deontologie-des-journalistes/richtlinien/>

⁶ “(...) they are the only place in the paper where journalists are authorized to express opinion”

⁷ “Editorials use opinionated, interpretive, critical and emotive language”

⁸ “emotion as the relational interpretation of affect experienced in individual bodies”

⁹ Les dix autres radios locales sont associatives et ne font pas parties de notre recherche.

¹⁰ S’ajoute à ces rendez-vous informatifs, les « flashs infos » diffusés toutes les heures.

¹¹ Ou encore des comptes-rendus de conseils communaux ou cantonaux.

¹² Les papiers ont la particularité d’être réalisés principalement avec la voix des journalistes mais peuvent être enrobés d’un ou plusieurs sons.

¹³ Pour des questions de temps d’entretien (entre 80 et 120 minutes) il était difficile d’aller au-delà de la description de trois sujets « émotionnellement marquants ».

¹⁴ Ces entretiens exploratoires ont été effectués avec des journalistes suisses de presse écrite, télévision, web et radio.

¹⁵ Parmi les 14 journalistes, trois d’entre eux n’ont pas évoqué le souvenir d’un commentaire marquant : la ligne éditoriale d’une des rédactions n’en demande pas pour un des journalistes interrogés, quant aux deux autres, ils n’ont pas focalisé leur récit sur des com-

mentaires. Toutefois, parmi les 11 journalistes évoquant le souvenir de commentaires marquants, deux journalistes ont détaillé deux commentaires chacun.

¹⁶ Huit commentaires ont été particulièrement bien détaillés et leur version diffusée ont été retrouvée ainsi qu’écoulée et questionnée durant un second entretien effectué en 2023.

¹⁷ La presse régionale atteint un niveau de confiance de 67%, contre 52% pour les télévisions locales et 50% pour les radios locales, selon le dernier rapport du Reuters Institute (2023).

¹⁸ “Media derive their legitimacy from their political independence which is frequently put into practice through adherence to journalistic objectivity”

¹⁹ “One way they inspire activity is through moral shocks, which occur when an unexpected event or piece of information raises such a sense of outrage in a person that he or she becomes inclined toward political action”

²⁰ “In contemporary mediated societies, media also work as a bridge between personal and public emotions: Through the process of mediation, personal emotions become public, and public emotions in turn shape personal emotions”

²¹ “Moral emotions connect a person to social structure and culture through self-awareness”

²² “(...) morality resides as much or more in emotions of approval and disapproval”

²³ “(...) moral violations of others”

²⁴ “Anger is recognized in social theory as a reaction to injustice, and therefore in social theory as a reaction to injustice, and therefore inherently relational”

²⁵ “Transition-Anger”

²⁶ “(...) to communicate to the wider world the nature of their grievances”

²⁷ “Political activists do extensive rhetorical work to transform emotional raw materials into specific beliefs and suggestions for action (...). (...) Activists work hard to create moral outrage and anger and to suggest targets against which these can be vented”

²⁸ “(...) mediated anger is *discursively constructed* through the narratives of journalists”



RÉFÉRENCES

- Agnès, Y. (2008). *Manuel de journalisme : Écrire pour le journal* (Nouv. éd.). La Découverte.
- Ahmed, S. (2014). *Cultural Politics of Emotion*. Edinburgh University Press
- Averill, J. R. (1982). *Anger and Aggression: An Essay on Emotion*. Springer-Verlag
- Averill, J. R. (1993). Illusions of anger. In Felson, R. B. (dir.) *Aggression and Violence: Social Interactionist Perspectives* (pp. 57–68). American Psychological Association.
- Baldauf-Quilliatre H. (2013). L'émotionnalité au service de l'argumentation sur le répondeur de l'émission *Là-bas, si j'y suis*. Dans R. Micheli, I. Hekmat & A. Rabatel. *Les émotions argumentées dans les médias*. 4(1) (pp. 45–58). EME Editions.
- Bernard, J. (2014). Une histoire de la sociologie des émotions ? Dans F. Fernandez, S. Leze & H. Marche. *Les émotions : Une approche de la vie sociale*. (pp. 7–29). Archives contemporaines.
- Bertaux, D. (2016). *Le récit de vie*. (4e ed). Armand Colin. <https://www.cairn.info/le-recit-de-vie--9782200601614.htm>
- Boelle, J., & Wahl-Jorgensen, K. (2022). Emotionality in the Television Coverage of Airplane Disasters. *Journalism Practice*, 1–17. <https://doi.org/10.1080/17512786.2022.2085618>
- Bonnet J. (2009). Ethnobiographie. Dans A. Muchielli. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en recherches humaines*. (pp. 78–81) (3e ed.) Armand Colin
- Cabasino, F. (2004). Les attentats du 11 septembre. Émotion et raison dans la presse en France et en Italie. *Mots. Les langages du politique*, 75. <https://doi.org/10.4000/mots.3003>
- Charaudeau, P. (2011). *Les médias et l'information* (2nd ed.) De Boeck Supérieur. <https://www.cairn.info/les-medias-et-l-information--9782804166113-p-145.htm>
- Chouliaraki, L. (2008). The mediation of suffering and the vision of a cosmopolitan public. *Television & New Media*, 9, 371–391. <https://doi.org/10.1177/1527476408315496>
- Damasio, A. R. (2006). *L'erreur de Descartes : La raison des émotions*. O. Jacob.
- Demers, F. (2019). Florence Le Cam et Denis Ruellan (2017), Émotion de journalistes : Sel et sens du métier. *Communication. Information médias théories pratiques*, 36 (1) <https://doi.org/10.4000/communication.9341>
- Dubied, A., & Lits, M. (1997). L'éditorial : Genre journalistique ou position discursive ? *Pratiques*, 94(1), 49-61. <https://doi.org/10.3406/prati.1997.1803>
- Fiehler, R. (2002). How to Do Emotions With Words: Emotionality in Conversations. Dans S. R. Fussell. *The Verbal Communication of Emotions* (pp. 79–106). Psychology Press.
- Friedberg E. (1997). *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*. Seuil
- Frijda, N. H. (1986). *The Emotions*. Cambridge University Press.
- Gauthier, G. (1991). La mise en cause de l'objectivité journalistique. *Communication. Information Médias Théories*, 12(2), 80–115. <https://doi.org/10.3406/comin.1991.1541>
- Gauthier, G. (2006). La prise de position éditoriale. *Communication. Information médias théories pratiques*, 25(1). <https://doi.org/10.4000/communication.1647>
- Goodwin, J., & Jasper, J. M. (2006). Emotions and Social Movements. Dans J. E. Stets & J. H. Turner (Éds.), *Handbook of the Sociology of Emotions* (pp. 611–635). Springer US. https://doi.org/10.1007/978-0-387-30715-2_27
- Harbers, F., & Broersma, M. (2014). Between engagement and ironic ambiguity: Mediating subjectivity in narrative journalism. *Journalism*, 15, 639–654. <https://doi.org/10.1177/1464884914523236>
- Hekmat, I., Micheli, R., & Rabatel, A. (2013). L'émotion argumentée autour des identités dans les genres médiatiques. Dans R. Micheli, I. Hekmat & A. Rabatel. *Les émotions argumentées dans les médias*. 4(1) (pp. 7-18). EME Editions
- Hochschild, A. R. (1983). *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*. University of California Press
- Holmes, M. (2004). Introduction: The Importance of Being Angry: Anger in Political Life. *European Journal of Social Theory*, 7(2), 123–132. <https://doi.org/10.1177/1368431004041747>
- Hopper, K. M., & Huxford, J. E. (2015). Gathering emotion: Examining newspaper journalists' engagement in emotional labour. *Journal of Media Practice*, 16(1), 25–41. <https://doi.org/10.1080/14682753.2015.1015799>
- Jufer, N., & Herman, T. (2001). « L'éditorial, "Vitrine idéologique du journal" ? », *Semen*, 13, 149-161. <https://doi.org/10.4000/semen.2610>
- Jukes, S. (2020). *Journalism and Emotion*. SAGE
- Kaufmann, J. (2016). *L'entretien compréhensif*. Armand Colin.
- Koren, R. (2004). Argumentation, enjeux et pratique de l'« engagement neutre » : Le cas de l'écriture de presse. *Semen*, 17, 19-40 <https://doi.org/10.4000/semen.2308>
- Kotišová, J. (2020). When the crisis comes home: Emotions, professionalism, and reporting on 22 March in Belgian journalists' narratives. *Journalism*, 21(11), 1710–1726. <https://doi.org/10.1177/1464884917748519>
- Kotišová, J. (2019). The elephant in the newsroom: Current research on journalism and emotion. *Sociology Compass*, 13(5), e12677. <https://doi.org/10.1111/soc4.12677>
- Lazarus, R. S. (1991). *Emotion and adaptation*. Oxford University Press.
- Le Cam, F. & Ruellan, D. (2017). Émotions de journalistes : Sel et sens du métier. Presses universitaires de Grenoble. http://data.rero.ch/01-R008734959/html?view=NJ_V1
- Le Conseil suisse de la presse. (2024, 1^{er} octobre). *Directives relatives à la « Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste »*. Le Conseil suisse de la presse <https://presse-rat.ch/fr/journalistenkodex/richtlinien/>
- Lerner, J. S., Li, Y., Valdesolo, P., & Kassam, K. S. (2015). Emotion and Decision Making. *Annual Review of Psychology*, 66(1), 799–823. <https://doi.org/10.1146/annurev-psych-010213-115043>

- Loriol M. (2020). L'apport des méthodes ethnographiques pour enquêter sur la gestion collective des émotions au travail. L'exemple de la coloration affective des situations chez les policiers et les diplomates. *Recherches qualitatives* 39 (2), 37–58. <https://doi.org/10.7202/1073508ar>
- Lyraud, P. (2018). Chapitre 18. L'analyse rhétorique. Dans P. Lyraud, *L'explication de texte littéraire à l'oral* (pp. 137–144). Armand Colin.
- Micheli, R. (2014). *Les émotions dans les discours : Modèle d'analyse, perspectives empiriques*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.mchel.2014.01>
- Muhlmann, G. (2007). *Une histoire politique du journalisme. XIXe-XXe siècle*. Points.
- Neveu, E. (2002). The Local Press and Farmers' Protests in Brittany: Proximity and distance in the local newspaper coverage of a social movement. *Journalism Studies*, 3(1), 53–67. <https://doi.org/10.1080/14616700120107338>
- Neveu, É. (2019). *Sociologie du journalisme*. La Découverte.
- Nussbaum, M. C. (2016). *Anger and Forgiveness: Resentment, Generosity, Justice*. Oxford University Press.
- OFCOM (2024, 11 janvier). *Nouvelle concession pour 38 radios locales et télévisions régionales*. L'OFCOM. <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/l-ofcom/informations-de-l-ofcom/communiqués-de-presse.msg-id-99649.html>
- Paillé P. (2009). Échantillonnage théorique. Dans A. Muchielli, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en recherches humaines*. (pp. 69–70). (3e ed.). Armand Colin.
- Pantti, M. (2010). The value of emotion: An examination of television journalists' notions on emotionality. *European Journal of Communication*, 25(2), 168–181. <https://doi.org/10.1177/0267323110363653>
- Pantti, M., & Wahl-Jorgensen, K. (2011). 'Not an act of God': Anger and citizenship in press coverage of British man-made disasters. *Media, Culture & Society*, 33, 105–122. <https://doi.org/10.1177/0163443710385503>
- Pinson, G. & Sala Pala, V. (2007). Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? *Revue française de science politique*, 5 (5), 555–597. <https://doi.org/10.3917/rfsp.575.0555>
- Plantin, C. (2011). *Les bonnes raisons des émotions*. Peter Lang.
- Raybaut, P. (2009). Récits de vie (méthode de). Dans A. Muchielli. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en recherches humaines*. (pp. 220–225). (3e ed.). Armand Colin.
- Udris, L., & Eisenegger, M. (2023, 14 juin). *Switzerland | Reuters Institute for the Study of Journalism*. Reuters Institute. <https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/digital-news-report/2023/switzerland>
- Richards, B., & Rees, G. (2011). The management of emotion in British journalism. *Media, Culture & Society*, 33(6), 851–867. <https://doi.org/10.1177/0163443711411005>
- Robotham & Pignard-Cheynel (2023). Évolution du paysage radiophonique romand, 1983-2023. <https://www.unine.ch/ajm/etude-radio>
- Rozin, P., Haid J.t, & McCauley, C. R. (2000). Disgust. Dans M. Lewis & J. M. Haviland-Jones, *Handbook of Emotions*, M. Lewis & J. M. Haviland-Jones (pp. 637–653) Guilford.
- Tétu, J.-F. (1994). La radio, et la maîtrise du temps. *Études de communication*, 15, 75–89. <https://doi.org/10.4000/edc.2684>
- Tétu, J.-F. (2004). L'émotion dans les médias : Dispositifs, formes et figures. *Mots. Les langages du politique*, 75. <https://doi.org/10.4000/mots.2843>
- Tuchman, G. (1972). Objectivity as Strategic Ritual: An Examination of Newsmen's Notions of Objectivity. *American Journal of Sociology*. <https://doi.org/10.1086/225193>
- Schmidt, T. R. (2021). 'It's OK to feel': The emotionality norm and its evolution in U.S. print journalism. *Journalism*, 22(5), 1173–1189. <https://doi.org/10.1177/1464884920985722>
- Soares, A. (2003). Les émotions dans le travail. *Travailler*, 9 (1), 9–18. <https://doi.org/10.3917/trav.009.0009>
- Stets, J. E., & Turner, J. H. (2007). *Handbook of the Sociology of Emotions*. Springer Science & Business Media.
- Wahl-Jorgensen, K. (2008). Op-ed pages. Dans B. Franklin (dir.), *Pulling Newspapers Apart: Analysing Print Journalism* (pp. 114–127). Routledge.
- Wahl-Jorgensen, K. (2013). The strategic ritual of emotionality: A case study of Pulitzer Prize-winning articles. *Journalism*, 14(1), 129–145. <https://doi.org/10.1177/1464884912448918>
- Wahl-Jorgensen, K. (2019). *Emotions, Media and Politics*. John Wiley & Sons.
- Wahl-Jorgensen, K. (2020). An Emotional Turn in Journalism Studies? *Digital Journalism*, 8(2), 175–194. <https://doi.org/10.1080/21670811.2019.1697626>

Valérie Manasterski - Les émotions au sein du commentaire journalistique : de l'exutoire à la discipline de neutralisation

Emotions in Commentary Journalism: from Venting to exercising Impartiality

As emoções no comentário jornalístico: do desabafo à disciplina de neutralização

Las emociones en el comentario periodístico: del desahogo a la disciplina de neutralización

Fr. Cet article analyse la place des émotions dans le commentaire journalistique, un des rares formats où les journalistes peuvent exprimer leurs émotions personnelles. Basé sur des récits de pratiques recueillis lors d'entretiens qualitatifs auprès de journalistes de radio locale en Suisse romande, l'article explore comment les émotions déclenchent, mais aussi freinent le processus de production d'un commentaire. Ce format, rare et coûteux en termes de temps et de ressources, est peu utilisé, en partie à cause de la méfiance croissante du public envers les journalistes. Bien que le commentaire permette une expression plus personnalisée, les journalistes doivent neutraliser leurs ressentis pour qu'ils soient perçus comme légitimes d'un point de vue journalistique. Cette discipline de neutralisation consiste à rendre les émotions plus globalisantes et socialement acceptables. Elle ne se limite pas à l'écriture, mais intervient dès l'idée même de réaliser un commentaire, où les émotions personnelles sont façonnées en émotions « morales » et « argumentées ». Ce processus permet d'assurer que le commentaire s'aligne avec les attentes professionnelles de la neutralité et du détachement. En examinant cette discipline, cet article contribue à la compréhension du « tournant émotionnel » en journalisme et met en lumière la tension entre la nécessité personnelle d'exprimer des ressentis et les impératifs de produire un discours réfléchi et stratégiquement élaboré, conforme aux normes professionnelles. Cette étude offre une vision approfondie du commentaire en tant qu'espace paradoxal où l'expression des émotions personnelles est autorisée mais doit être travaillée pour rester compatible avec la légitimité journalistique.

Mots-clés : émotions ; subjectivité ; neutralité ; légitimité journalistique ; Suisse romande

En. This article examines emotions and their place in commentary journalism; one of the few formats in which journalists can express their personal feelings. Based on accounts collected from qualitative interviews with local radio broadcasters in the French-speaking region of Switzerland, this article explores how emotions can generate and hinder the process of writing a commentary. This format, rare and expensive in terms of time and resources, is not often used, partly due to the public's growing distrust of journalists. While these types of comments allow for more personal expressions, journalists must exercise impartiality so they are seen as legitimate in the eyes of journalism. This impartial, or neutral, position involves making emotions more globalized and socially acceptable. And it's not limited to newsrooms; it comes from the very idea of writing a comment, when personal feelings are shaped into "moral" and "argumentative" emotions. This helps ensure that the commentary meets the professional expectations of impartiality and distance. This article examines this subject in order to better understand the "emotional switch" in journalism between the personal need to express feelings and the obligation to produce a thoughtful and well-developed discourse that follows professional norms. This study presents an in-depth perspective on commentary, a paradoxical space that authorizes one to express emotions even though this expression must meet journalistic legitimacy.

Key Words: emotions; subjectivity; neutrality; journalistic legitimacy; Francophone Switzerland

Pt. Este artigo analisa o lugar das emoções nos comentários jornalísticos, um dos poucos formatos em que os jornalistas podem expressar suas emoções pessoais. A partir de relatos de práticas coletados em entrevistas qualitativas com radialistas locais na Suíça francófona, explora-se como as emoções tanto desencadeiam quanto dificultam o processo de produção de comentários. Esse formato, raro e caro em termos de tempo e recursos, é pouco utilizado, em parte devido à crescente desconfiança do público em relação aos jornalistas. Embora os comentários permitam que a expressão seja mais personalizada, os jornalistas devem neutralizar suas próprias percepções, para que sejam vistas como legítimas do ponto de vista jornalístico. Tal disciplina de neutralização consiste em tornar as emoções mais globalizantes e socialmente aceitáveis. Não se limitando à redação, ela se manifesta desde a própria ideia de escrever um comentário, quando as emoções pessoais são moldadas em emoções “morais” e “argumentativas”. Esse processo visa garantir que o comentário esteja alinhado com as expectativas profissionais de neutralidade e distanciamento. Ao examinar tal disciplina, o artigo contribui para a compreensão da “virada emocional” no campo jornalístico, evidenciando a tensão entre a necessidade pessoal de expressar sentimentos e os imperativos de produzir um discurso ponderado e estrategicamente desenvolvido, em conformidade com as normas profissionais. Este estudo apresenta uma perspectiva aprofundada sobre o comentário, como um espaço paradoxal que autoriza a expressão de emoções, ainda que essa expressão deva ser trabalhada para permanecer compatível com a legitimidade jornalística.

Palavras-chave: emoções; subjetividade; neutralidade; legitimidade jornalística; Suíça francófona

Es. Este artículo analiza el lugar de las emociones en el comentario periodístico, uno de los pocos formatos en los que los periodistas pueden expresar sus emociones personales. Basado en relatos de prácticas recopilados en entrevistas cualitativas con periodistas de radio de Suiza romanda, el artículo explora cómo las emociones desencadenan, pero también frenan el proceso de producción de un comentario. Este formato, raro y costoso en términos de tiempo y recursos, se utiliza poco, en parte debido a la creciente desconfianza del público hacia los periodistas. Aunque el comentario permite una expresión más personalizada, los periodistas deben neutralizar sus sentimientos para que sean percibidos como legítimos desde el punto de vista periodístico. Esta disciplina de neutralización consiste en hacer que las emociones sean más globales y socialmente aceptables. No se limita a la escritura, sino que interviene desde la idea misma de redactar un comentario, donde las emociones personales son moldeadas en emociones “morales” y “argumentadas”. Este proceso permite asegurar que el comentario se alinee con las expectativas profesionales de neutralidad y distanciamento. Al examinar esta disciplina, este artículo contribuye a la comprensión del “giro emocional” en el periodismo y pone de relieve la tensión entre la necesidad personal de expresar sentimientos y los imperativos de producir un discurso reflexivo y estratégicamente elaborado, conforme a las normas profesionales. Este estudio ofrece una visión en profundidad del comentario como un espacio paradójico donde la expresión de emociones personales está permitida, pero debe ser trabajada para seguir siendo compatible con la legitimidad periodística.

Palabras clave: emociones; subjetividad; neutralidad; legitimidad periodística; Suiza romanda